



Monsieur le Président,

Cette période de rentrée est chargée d'incertitudes et d'inquiétudes notamment pour les salariés et leurs familles.

Au risque sanitaire toujours présent, s'ajoute le risque de perdre son emploi, ou de l'avoir déjà perdu. A FO, nos positions sont constantes: Nous appelons à préserver l'emploi en soumettant les aides publiques à une double condition de l'interdiction des licenciements et du versement des dividendes aux actionnaires. La relance ne peut pas conduire à opposer les salaires à l'emploi. Force est de constater que les aides aux entreprises, d'un montant de 460 milliards sous formes de prêts garantis par l'État ne servent pas à sauver les emplois. Bien au contraire, la condition pour les obtenir est de licencier en masse afin de rétablir les marges de profit, notamment des grandes entreprises. " La Covid 19 est une aubaine pour les sociétés qui veulent licencier " relève un récent article du journal Le Monde.

Pour FO, il est inacceptable que les salariés subissent les conséquences des normes de rentabilité financière imposées par les actionnaires. FO revendique une refonte de la fiscalité pour le retour d'une taxation progressive des patrimoines et revenus financiers.

Dans la Fonction Publique, la loi de transformation du 6 août 2019 aboutit à la chasse aux fonctionnaires, à la promotion de la précarité et à la casse des droits et des instances. Concomitamment, le gouvernement assène que cette loi est faite pour rendre le service public plus efficace. C'est de la manipulation. FO qui n'a pas voté cette loi de transformation de la dite Fonction Publique, s'oppose fermement à la suppression des CAP, organisme essentiel pour assurer l'égalité de traitement des agents. Formellement, les CAP ne sont pas supprimées mais, elles sont vidées de leurs substances. En effet, elles perdent leurs compétences en matière de promotions et de mutations. Elles ne sont saisies que pour les sanctions disciplinaires ou les recours. Pire encore, les CAP ne seraient plus organisées par statut particulier de corps mais par catégories (C, B et A). Ainsi, des corps administratifs et techniques d'une même catégorie dans un ministère (voire sur le plan interministériel) auraient une seule et même CAP.

C'est la fin du caractère national des CAP et la remise en cause de la représentativité dans les CAP par corps. FO rappelle également son opposition à la suppression des CHSCT. Cette suppression qui relève également du principe de diminution des instances et des représentants du personnel apparaît d'autant plus inadmissible que la crise sanitaire n'a fait que souligner leur nécessité, d'autant plus qu'une deuxième vague de Covid semble se profiler. Les CHSCT ont permis de diminuer le nombre d'agents malades, voire de décès, en incitant sans cesse les représentants de l'État employeur à prendre des mesures de protection.

Enfin nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer le courriel adressé à tous les agents de la DGFIP par le Secrétariat Général du Ministère, lundi 7 septembre dernier. La nouvelle Ministre de la Fonction Publique—pardon de la "transformation" de la fonction publique, terme pudique utilisé pour ne pas employer les mots destruction ou démantèlement— nous demande gentiment de proposer toute idée qui permettra de simplifier l'action publique au quotidien... En d'autres termes, on demande aux agents s'ils ont des idées afin de scier la branche sur laquelle ils sont assis...

Les représentants FO DGFIP au Comité Technique du 24 septembre 2020.